



# PLAN LOCAL D'URBANISME

Approuvé le 5 juillet 2012  
 Mis à jour les 28 décembre 2012, 22 août 2013, 6 novembre 2014, 3 février 2017,  
 5 novembre 2018, 7 février 2020 et 12 juin 2020  
 Modifié le 17 décembre 2015  
 Mis en compatibilité le 29 juin 2017 suite à la déclaration de projet n° 1, le  
 21 novembre 2016 suite au décret n° 2016-1560, modifié par le décret n° 2022-457 du  
 30 mars 2022 et le 30 juin 2023 suite à l'arrêté DCPAT/BEICEP n° 2023-87  
 Modifié par délibérations du Conseil de Territoire de l'Établissement Public Territorial de  
 Paris Ouest La Défense du 30 mars 2021, du 7 décembre 2023 et du 3 avril 2024.

## 5.1 – Plan de zonage

### Légende

- limite de zone
- N
- UA
- UAac
- UC
- UD
- UE
- UF
- UL
- ULa
- ULb
- ULc
- UM
- UPM
- Emplacement réservé au titre de l'article L. 123-1-5 V du Code de l'urbanisme
- Espaces Boisés Classés
- Espaces verts protégés au titre de l'article L. 123-1-5 III 2° du Code de l'urbanisme
- Servitude instituée au titre de l'article L. 123.2.a du Code de l'urbanisme
- Secteurs de projet
- Marge de recul
- Zone non aedificandi
- Zones Non Altius Tollendi R+3
- Ensemble et bâtiment remarquables au titre de l'article L. 123-1-5 III 2° du Code de l'urbanisme
- Cônes de vue
- Continuités écologiques au titre de l'article R. 123-111 du Code de l'urbanisme
- Linéaires d'axes commerciaux au titre de l'article L. 123-1-5 II 5° du Code de l'urbanisme

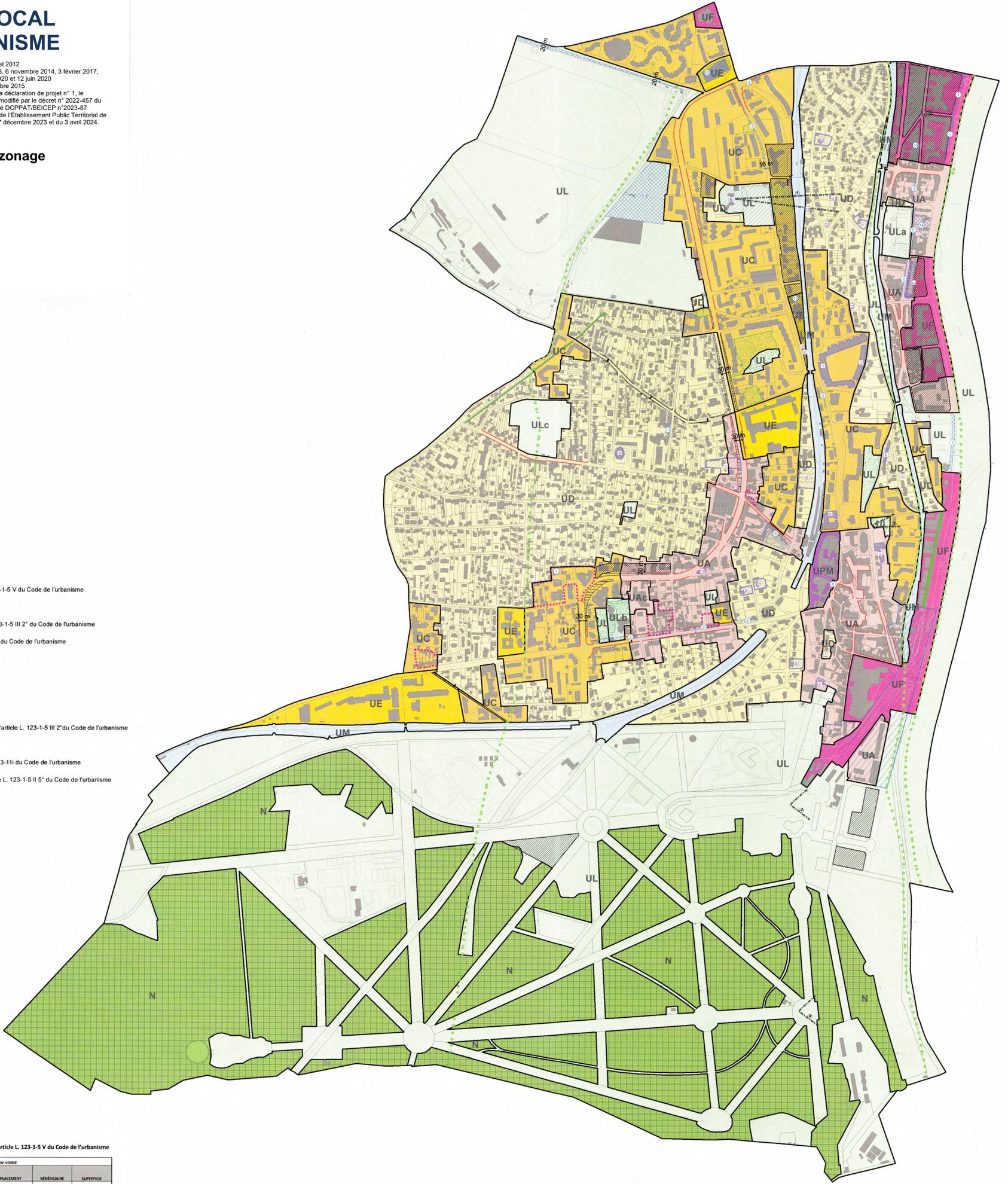


Tableau des emplacements réservés au titre de l'article L. 123-1-5 V du Code de l'urbanisme

I - ÉQUIPEMENTS DE VOIRIE				
RÉFÉRENCE AU PLAN	DÉSIGNATION	EMPLACEMENT	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE
1	Élargissement à 22 m	Quai Carnot/Quai Marcel Dassault (RD 7)	Commune Départementale	3750 m <sup>2</sup> environ
2	Organisation du stationnement, des espaces verts et des circulations éoliées	Rue Gounod (RD 907)	Commune	5 200 m <sup>2</sup> environ
3	Réalisation d'un mail piétonnier	Rue du Mont Valérien et rue du Calvaire (RD 39)	Commune	1 900 m <sup>2</sup> environ
4	Création d'un mail piétonnier	Avenue Francis Clouston / Avenue de Foulbezie	Commune	3 600 m <sup>2</sup> environ
5	Élargissement de 3 mètres de la voie	Avenue Bernard Pailloy	Commune	1 190 m <sup>2</sup> environ

II - ÉQUIPEMENTS PUBLICS				
RÉFÉRENCE AU PLAN	DÉSIGNATION	EMPLACEMENT	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE
6	Équipement socio-culturel	9 rue Sado-Vicent	Commune	691 m <sup>2</sup> environ
7	Extension Hôpital	7 place Sily	Commune	122 m <sup>2</sup> environ
8	Espace culturel, de loisirs socio-éducatif	7 rue Courbaud / Rue Pozzo Di Borgo	Commune	2 800 m <sup>2</sup> environ
9	Équipement socio-culturel et de loisirs	Rue du Mont-Valérien	Commune	1 150 m <sup>2</sup> environ

III - ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES					
RÉFÉRENCE AU PLAN	DÉSIGNATION	EMPLACEMENT	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE	RÉFÉRENCES CADASTRALES
10	Extension du groupe scolaire des Coteaux	49 avenue B. Pailloy	Commune	202 m <sup>2</sup> environ	AD 238
11	Groupe Scolaire Montcoud	7 / 9 rue R. Weil	Commune	580 m <sup>2</sup> environ	AN 270-AN 271-AN 272

IV - ÉQUIPEMENTS SPORTIFS					
RÉFÉRENCE AU PLAN	DÉSIGNATION	EMPLACEMENT	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE	RÉFÉRENCES CADASTRALES
12	Restauration et extension de l'ensemble sportif de la Foulbezie	Bd de la République, Bd Louis Cocheret	Commune	4 880 m <sup>2</sup> environ	AM 71, AM 73, AM 12
13	Jardins de l'Ara	Rue de C. Cassin, Rue Michel Sales	Commune	25 850m <sup>2</sup> environ	AM 76

V - PARKING					
RÉFÉRENCE AU PLAN	DÉSIGNATION	EMPLACEMENT	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE	RÉFÉRENCES CADASTRALES
14	Parking et logement social	65 / 65 bis Quai Marcel Dassault	Commune	3 260 m <sup>2</sup> environ	AD 427-AD 423

### Les éléments du patrimoine remarquables à protéger au titre de l'article L.123-1-5 III 2° du Code de l'urbanisme

Ensemble remarquables		
Numéro sur le plan	Adresse	Type de bien
A	3, rue de Cillon	Villa avec parc d'agrément
B	Rue du Mont Valérien	Bâtiment (ancienne villa) et parc public des Tourneroches
C	2, avenue Clodoald	Hôtel particulier, jardin d'agrément et clôture
D	5 bis, avenue des Marronniers	Maison individuelle
E	22, rue Armengaud	Villa avec parc d'agrément
F	21, rue des Ecoles	Hôtel particulier et jardin d'agrément
G	46 bis, passage Alfred Belmontet	Maison avec son jardin d'agrément
H	6, rue de Cillon	Hôtel particulier et jardin d'agrément
I	83, boulevard de la République, parcelle AX 429	Hôtel particulier avec son jardin d'agrément et sa clôture

Bâtiments remarquables		
Numéro sur le plan	Adresse	Type de bien
1	1 à 13 rue des Gate Ceps	Immeuble collectif
2	26, rue Dally	ADAPT
3	7, avenue Clodoald	Maison individuelle
4	1, place Henri Chrétien	Eglise
5	16, rue de Béarn	Maison individuelle
6	14 à 26, rue André Chevillon	Continuité de maisons individuelles
7	15, rue des Ecoles	Maison individuelle
8	19, rue du Calvaire	Immeuble collectif
9	2, rue du Mont Valérien	Maison individuelle
10	18, rue Alfred Belmontet	Maison individuelle
11	75, boulevard de la République	Immeuble collectif
12	17, avenue Alfred Belmontet	Maison individuelle
13	60, boulevard de la République	Immeuble collectif
14	4 à 34, avenue Bernard Pailloy	Immeuble collectif
15	3, rue Alphonse Moquez	Maison individuelle

\*Sont uniquement soumis au classement, les façades et gabarits Nord, Ouest et Sud du bâtiment Napaikon III (R+4) situé au Nord de la parcelle.

### Liste des espaces verts protégés au titre de l'article L.123-1-5 III 2° du Code de l'urbanisme

NC	TYPE	IDENTIFICATION	ADRESSE	SURFACE
1	Espace vert	Parcelle AH 151	Rue Dally, Rue Feudon	Environ 2 647 m <sup>2</sup>
2	Espace vert	Square Bel-Air	Rue du Mont Valérien	Environ 780 m <sup>2</sup>
3	Jardin public	Square des Heures Claires	Bd de la République	Environ 920 m <sup>2</sup>
4	Jardin public et espace vert privé attenant	Parc Marie Bonaparte	Bd de la République, rue Traversière	Environ 14900 m <sup>2</sup>
5	Jardin public	Jardin des Gâtines	Avenue Chevillon	Environ 7 800 m <sup>2</sup>
6	Jardin privé	Parcelle 87	Rue du Mont Valérien	Environ 4 400 m <sup>2</sup>
7	Espace vert	Résidence étudiants	Rue Pozzo di Borgo	Environ 1 360 m <sup>2</sup>
8	Jardin public et espace vert privé attenant	Jardin des Avelines	Rue Gounod, Bd de la République	Environ 6 930 m <sup>2</sup>
9	Jardin privé	Jardin contenant un arbre remarquable	114, bd de la République	Environ 2 660 m <sup>2</sup>